



Enfance et sourires 33

RENTREE 2021-2022 AVIS AUX PARENTS D'ENFANTS MINEURS

TROUVEZ VOUS NORMAL

D'AVOIR PERDU VOTRE AUTORITÉ PARENTALE DU JOUR AU LENDEMAIN ?

Depuis le projet de loi relatif à la gestion de la crise sanitaire (texte n° 660)⁽¹⁾, la participation de votre enfant à une expérience médicale dont les résultats cliniques ne seront définitifs qu'en 2022 et 2023 n'est plus soumise qu'à l'accord d'un seul parent pour les 12 -15 ans et totalement exemptée de cet accord au-delà de 16 ans. **AU TITRE DE L'ETAT D'URGENCE, L'ETAT PEUT DÉSORMAIS DÉCIDER DE FAIRE DES EXPERIMENTATIONS MEDICALES SUR VOTRE ENFANT SANS VOTRE ACCORD !**

TROUVEZ VOUS NORMAL

QUE L'ON EXPOSE VOS ENFANTS À DES DISCRIMINATIONS ET À DU HARCÈLEMENT ?

Le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer a annoncé le mercredi 28 Juillet⁽²⁾ que seuls les collégiens et **lycéens non vaccinés devront suivre les cours à distance** si un test POSITIF est déclaré dans leur classe. De plus, le 31 Juillet la FFF, annonce l'établissement du pass sanitaire à partir de 12 ans⁽³⁾, mesure qui sera appliquée **aussi par tous les établissements sportifs et culturels** à partir du 30 Septembre. Tout enfant de 12 ans et plus non vacciné ou non testé tous les 2 jours ne pourra pratiquer aucune activité sportive et culturelle. Quel que soit votre choix sur la vaccination, vos enfants seront automatiquement mis dans une catégorie ou dans une autre, les bons ou les méchants, ce qui ne manquera pas d'avoir de graves conséquences sur leur vie sociale et scolaire. Séparer ainsi les enfants, c'est aussi **OUVRIRE UNE PORTE AU HARCELEMENT MORAL** que subiront certains enfants non vaccinés, accusés à tort de vouloir mettre les autres en dangers.

TROUVEZ VOUS NORMAL

QUE L'ON CONTINUE À IMPOSER LES MESURES SANITAIRES AUX ENFANTS DE 6 ANS (MASQUE, DISTANCIATION...) ALORS QUE CE N'EST PAS UNE MALADIE PÉDIATRIQUE⁽⁴⁾ ?

Jean-Michel Blanquer a annoncé le maintien du protocole sanitaire dont le port du masque dès le primaire à la rentrée⁽²⁾, masque dont on connaît à présent la nuisance sur la santé des enfants et sur leur apprentissage : auto-contamination, troubles respiratoires, inhalations de substances nocives composantes des masques (telles que le graphène qui a mis plus d'un an à être reconnu comme une substance toxique par le gouvernement⁽⁵⁾). Sans compter, les difficultés d'apprentissage et de communication, les troubles psychiques ainsi que l'augmentation exceptionnelle des admissions en pédopsychiatrie⁽⁶⁾. Vous pourrez trouver de nombreux témoignages et explications de ces nuisances sur le site de notre association **enfance-et-sourires33.fr**

ALORS QUE CE N'EST PAS UNE MALADIE PÉDIATRIQUE, L'ETAPE SUIVANTE SERA T'ELLE L'OBLIGATION DE VACCINER TOUS LES ENFANTS, DÈS L'ENTRÉE À LA MATERNELLE, AU MEPRIS DES CONSÉQUENCES D'UN VACCIN CRÉÉ IL Y A QUELQUES MOIS ET SOUS AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ CONDITIONNELLE⁽⁷⁾ ?

VOUS TROUVEZ ANORMAL QUE L'ON VOUS RETIRE VOTRE DROIT À PROTÉGER VOTRE ENFANT ET À L'ÉDUIQUER DANS DE BONNES CONDITIONS :

- ➔ **VENEZ MANIFESTER POUR EXPRIMER VOS CRAINTES ET VOTRE REFUS**
- ➔ **REJOIGNEZ www.enfance-et-sourires33.fr POUR NOUS AIDER À MENER DES ACTIONS VISANT À PROTÉGER NOS DROITS DE PARENTS ET LA SANTÉ DE NOS ENFANTS**



A PROPOS DE L'ASSOCIATION ENFANCE ET SOURIRES 33

L'association à but non lucratif enfance-et-sourire33 a pour but de préserver l'intégrité physique, morale et éducative des mineurs, en période de crise sanitaire et hors crise sanitaire

- De veiller à la protection, au droit à l'éducation et au bien-être des enfants
- De veiller à ce que les droits accordés aux enfants par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant et de la Convention Européenne sur l'Exercice des Droits des Enfants soit respectés
- De veiller à ce que la liberté fondamentale des parents à exercer leur autorité parentale soit respectée

www.enfance-et-sourires33.fr



contact@enfance-et-sourires33.fr



Enfance et sourires 33

Sources :

⁽¹⁾ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/l15t0660_texte-adopte-provisoire.pdf (Article 1 alinéas 36 et 37)

⁽²⁾ <https://www.education.gouv.fr/annee-scolaire-2021-2022-protocole-sanitaire-et-mesures-de-fonctionnement-324257>

⁽²⁾ <https://france3-regions.francetvinfo.fr/provence-alpes-cote-d-azur/alpes-maritimes/antibes/5-choses-a-savoir-sur-le-protocole-sanitaire-pour-la-rentree-scolaire-de-septembre-2195797.html>

⁽³⁾ <https://www.fff.fr/article/3206-vaccin-et-pass-sanitaire-pour-le-retour-au-foot.html>

⁽⁴⁾ <https://reinfocovid.fr/science/les-enfants-de-5-a-17-ans-face-a-la-covid-19/>

⁽⁴⁾ <https://reinfocovid.fr/science/comparaison-des-taux-dhospitalisation-de-diverses-pathologies-par-rapport-au-covid19-chez-les-moins-de-15-ans/>

⁽⁵⁾ https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/06/05/covid-19-apres-le-canada-la-france-interdit-les-masques-contenant-du-graphene_6082991_3244.html#:~:text=de%20Covid%2D19-,Covid%2D19%20%3A%20apr%C3%A8s%20le%20Canada%2C%20la%20France%20interdit%20les,des%20effets%20sur%20la%20sant%C3%A9.

⁽⁶⁾ Augmentation de 80% des admissions en pédopsychiatrie:

https://www.youtube.com/watch?v=0w7xyN9Me_Y

⁽⁷⁾ <https://reinfocovid.fr/science/amm-conditionnelle/>

Vaccination des enfants :

<https://collectifdesantepediatrique.fr/nos-actions/vaccination/>

<https://www.lefigaro.fr/flash-actu/covid-19-l-oms-critique-la-strategie-des-pays-riches-et-appelle-a-ne-pas-vacciner-les-plus-jeunes-20210728>

<https://www.telegraph.co.uk/news/2021/07/19/covid-vaccines-hold-children-amid-fears-could-trigger-heart/>